Décision 10-DCC-98 du 20 août 2010

relative à la prise de contrôle exclusif d'actifs du groupe Tarmac par la société Eurovia

Posted on: 20 octobre 2010 Secteurs:

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Eurovia
Dispositif(s)	Autorisation avec remèdes
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Tarmac

Lire

le texte intégral de la décision 556.16 Ko

le communiqué de presse